

Les indicateurs de suivi

VIE ETUDIANTE

Trois objectifs nationaux sont affectés à ce programme :

- | | |
|---|-------------------|
| 1. Promouvoir une égale probabilité d'accès des différentes classes sociales aux formations de l'enseignement supérieur | Accès |
| 2. Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants en optimisant les coûts | Conditions de vie |
| 3. Développer la prévention dans le domaine de la santé | Prévention |

Action	Objectif	N°	LIBELLE	Source
Vie étudiante	Accès	14	Réussite comparée des boursiers en L / non boursiers (PAP)	DEPP
Vie étudiante	Prévention	15	Pourcentage des étudiants du cursus L ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année (PAP)	Etablissement
Vie étudiante		16	Taux de participation aux élections aux conseils centraux	Etablissement
Vie étudiante	Prévention	17	Evolution du budget consacré à la santé	Etablissement
Vie étudiante	Conditions de vie	18	Evolution du nombre d'étudiants handicapés et du budget consacré	Etablissement

14 – Réussite comparée des boursiers en L / non boursiers (PAP)

Objectif	Promouvoir une égalité d'accès à l'enseignement supérieur
----------	---

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Diplômés bénéficiaires ou non d'une bourse sur critères sociaux et BCU
Périodicité	Année universitaire : résultat d'une session
Champ de la mesure	Ensemble de la population étudiante en formation initiale de l'établissement, par cursus
Source	MENESR –DEPP Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) et Automatisation de la Gestion du Logement et de l'Aide à l'Etudiant (AGLAE)

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	BCS= boursier sur critères sociaux (y compris les bourses de mérite qui sont réservées aux boursiers sur critères sociaux) BCU= boursier sur critères universitaires (bourses de DEA – DESS – master - agrégation)
Mode de calcul	Nombre de diplômés bénéficiant d'une bourse (cession N+1) / nombre d'étudiants bénéficiaires d'une bourses inscrits en année terminale du cursus (en N/N+1) Nombre de diplômés ne bénéficiant pas d'une bourse (cession N+1) / nombre d'étudiants ne bénéficiant pas d'une bourse inscrits en année terminale du cursus (en N/N+1)

Université Louis Pasteur – Strasbourg 1

CURSUS L	Session 2006		Session 2007	
	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers
Établissement				

CURSUS M	Session 2006		Session 2007	
	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers
Établissement				

Université Marc Bloch – Strasbourg 2

CURSUS L	Session 2006		Session 2007	
	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers
Établissement				

CURSUS M	Session 2006		Session 2007	
	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers
Établissement				

Université Robert Schuman – Strasbourg 3

CURSUS L	Session 2006		Session 2007	
	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers
Établissement				

CURSUS M	Session 2006		Session 2007	
	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers
Établissement				

Université de Strasbourg

CURSUS L	Session 2006		Session 2007	
	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers
Établissement				

CURSUS M	Session 2006		Session 2007	
	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers
Établissement				

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Cet indicateur est construit en référence à un indicateur LOLF programme 231 : INDICATEUR n°1.3. « Taux de réussite des boursiers par rapport au non boursiers ». Si l'on rapport les deux taux, le résultat permet de comparer la réussite et se lit de la manière suivante : « un étudiant boursier a X fois plus ou moins de probabilité de réussite qu'un étudiant non boursier »

Commentaires éventuels de l'établissement

--

15 – Pourcentage des étudiants du cursus L ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année (PAP)

Objectif	Développer la prévention dans le domaine de la santé
----------	--

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage d'étudiants reçus par le service médical
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Etudiants du cursus licence dans l'établissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Étudiants inscrits en équivalent cursus licence (y compris en DUT) SMPPS ou SIUMPPS
Mode de calcul	$\frac{\text{nombre de visites}}{\text{nombre d'étudiants en cursus licence}} \times 100 .$

Université Louis Pasteur – Strasbourg 1

	2004-2005	2005-2006	2006-2007
% 1 visite médicale	10,3%	10,7%	13,3%
% > 1 visite médicale	1,2%	1,2%	1,4%
% au moins une visite médicale	11,5%	11,9%	14,6%

Université Marc Bloch – Strasbourg 2

	2004-2005	2005-2006	2006-2007
% 1 visite médicale	1,6%	1,5%	2,7%
% > 1 visite médicale	0,6%	0,7%	0,8%
% au moins une visite médicale	2,2%	2,2%	3,5%

Université Robert Schuman – Strasbourg 3

	2004-2005	2005-2006	2006-2007
% 1 visite médicale	7,2%	8,1%	9,5%
% > 1 visite médicale	1,2%	1,2%	2,1%
% au moins une visite médicale	8,4%	9,3%	11,6%

Université de Strasbourg

	2004-2005	2005-2006	2006-2007
% 1 visite médicale	6,4%	6,6%	8,7%
% > 1 visite médicale	1,0%	1,0%	1,3%
% au moins une visite médicale	7,4%	7,6%	10,0%

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Il conviendra, si possible, de préciser le nombre d'étudiants concernés par 1 visite et le nombre de ceux ayant bénéficié de plus de 1 visite.

Commentaires éventuels de l'établissement

Liste des diplômes pris en compte :

- Pour 2004/2005 : DAEU, capacité en droit, DEUG, DEUG IUP, DUT, DEUST, licences, licences IUP, 1^{ère} année de médecine, 1^{ère} année de pharmacie, capacité d'orthophoniste, capacité d'orthoptiste
- Pour 2005/2006 et 2006/2007 : DAEU, capacité en droit, DUT, DEUST, licences, 1^{ère} année de médecine, 1^{ère} année de pharmacie, capacité d'orthophoniste, capacité d'orthoptiste

16– Taux de participation aux élections aux conseils centraux**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire – Ensemble des étudiants inscrits sur les listes électorales – Résultats des élections des trois conseils centraux
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Les élections n'ayant pas lieu à la même date il conviendra de préciser pour chaque conseil la date.
Mode de calcul	(Nombre d'électeurs/nombre total d'étudiants inscrits) x100

Université Louis Pasteur – Strasbourg 1

	2004	2006
Taux de participation au CA	31,8%	29,4%
Taux de participation au CS	12,1%	8,7%
Taux de participation au CEVU	31,7%	28,9%

Université Marc Bloch – Strasbourg 2

	2005	2007
Taux de participation au CA	15,6%	11,5%
Taux de participation au CS	7,2%	6,3%
Taux de participation au CEVU	15,6%	10,9%

Université Robert Schuman – Strasbourg 3

	2005	2007
Taux de participation au CA	25,9%	23,7%
Taux de participation au CS	10,0%	15,4%
Taux de participation au CEVU	26,4%	23,5%

IUFM

	2005	2006	2007
Taux de participation au CA	22,7%	26,3%	27,9%
Taux de participation au CS			
Taux de participation au CEVU			

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Commentaires éventuels de l'établissement

Les élections n'ayant pas eu lieu la même année dans les 4 établissements, il n'est pas possible d'agréger les données.

17- Evolution du budget consacré à la santé

Objectif	Développer la prévention dans le domaine de la santé
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Euros
Date et source de la mesure	Année budgétaire - Compte financier annuel et rapport analytique
Champ de la mesure	Etablissement
Élaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	Dépenses consacrées à la santé
Mode de calcul	

Université Louis Pasteur – Strasbourg 1

	2005	2006	2007
Budget consacré à la santé	335 743,49	398 654,66	409 846,70

Université Marc Bloch – Strasbourg 2

	2005	2006	2007
Budget consacré à la santé	25 795,09	27 103,52	26 498,14

Université Robert Schuman – Strasbourg 3

	2005	2006	2007
Budget consacré à la santé	24 889,76	25 668,49	26 620,00

Université de Strasbourg

	2005	2006	2007
Budget consacré à la santé	386 428,34	451 426,67	462 964,84

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Commentaires éventuels de l'établissement

18– Evolution du nombre d'étudiants handicapés et du budget consacré

Objectif	Promouvoir une égale probabilité d'accès
----------	--

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre absolu
Date de la mesure	Année universitaire considérée
Champ de la mesure	Au sein de l'établissement, l'ensemble des étudiants handicapés inscrits dans l'établissement – Les dépenses consolidées au titre des actions en faveur des handicapés (compte financier et rapport analytique)

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Chiffre absolu du nombre total d'étudiants handicapés – Budget consolidé en euros
Mode de calcul	

Université Louis Pasteur – Strasbourg 1

	2004	2005	2006
Nombre d'étudiants handicapés	nd	45	46
Budget « handicap » hors travaux	7 775	20 412	26 100
Budget « handicap » travaux	nd	nd	nd

Université Marc Bloch – Strasbourg 2

	2004	2005	2006
Nombre d'étudiants handicapés	51	52	63
Budget « handicap » hors travaux	3 158	11 365	13 859
Budget « handicap » travaux	105 000	0	0

Université Robert Schuman – Strasbourg 3

	2004	2005	2006
Nombre d'étudiants handicapés	42	45	24
Budget « handicap » hors travaux	8 322	13 005	11 492
Budget « handicap » travaux	0	0	389 567

Université de Strasbourg

	2004	2005	2006
Nombre d'étudiants handicapés		142	133
Budget « handicap » hors travaux	19 254	44 782	51 451
Budget « handicap » travaux			

Modalités d'interprétation de l'indicateur**Commentaires éventuels de l'établissement**Commentaire de l'ULP :

Seuls les étudiants ayant obtenu un tiers-temps ainsi que ceux qui ce sont déclarés au BVE ont été comptabilisés dans le nombre des handicapés.

Les travaux spécifiquement mis en œuvre pour les handicapés n'ont pas été quantifié lors de la rénovation ou la construction d'un bâtiment mais des aménagements ont bien été réalisés durant cette période.

Commentaire de l'UMB :

Les étudiants comptabilisés sont ceux qui ce sont déclarés auprès du chargé de mission handicap.

La somme relative aux travaux est approximative car les travaux d'accessibilité sont souvent intégrés à une opération globale. Par conséquent, on ne peut donc toujours pas affecter des montants très précis à ces travaux.

Commentaire de l'URS :

Les étudiants comptabilisés sont ceux qui ce sont déclarés auprès du BVE.